

Deux représentantes des parents d'élèves FCPE ont rencontré Mme VANESSE, infirmière et Mme HOURCADE, Assistante Sociale du collège. Elles sont deux personnes ressources importantes et repérées au sein de l'établissement par les élèves et l'équipe pédagogique. L'Assistante Sociale est présente deux jours par semaine, et l'infirmière quasiment tous les jours. Elles accueillent et accompagnent les élèves en fonction des besoins (à la demande des élèves ou des professeurs).

Environ 2000 passages à l'infirmerie dans l'année pour des petits soins, accidents sportifs et surtout écoute, relation d'aide et action de prévention et d'éducation à la santé dans le cadre d'entretiens individuels. Elle est autorisée à donner quelques traitements, comme le PARACETAMOL selon une liste très restrictive déterminée par l'Education Nationale. Elle peut également avec une prescription médicale assurer la continuité d'un traitement ponctuel.

Au cours des entretiens, tout peut être abordé, mal être ou situation de souffrance dans un cadre strict du respect de la confidentialité. La véritable relation de confiance qui s'est tissée au cours de l'année a contribué à mieux connaître les élèves et a repéré les besoins et les difficultés de certains. Les parents peuvent s'appuyer sur elle lorsqu'un enfant est atteint d'une pathologie (allergie, asthme..), de dyslexie ou autres. Un PAI (Projet d'accueil Individualisé) est réalisé avec le Médecin scolaire, la famille et les données médicales du médecin traitant. Le PAI permet la continuité des soins et donc de poursuivre la scolarité selon un protocole personnalisé connu de tous.

L'infirmière réalise en début d'année un bilan/diagnostic infirmier auprès de tous les élèves de 6ème, soit environ 150 enfants au collège. A cette occasion, elle s'entretient avec l'élève et réalise un dépistage éventuel de problèmes de santé ou de difficultés pouvant gêner les apprentissages (acuité visuelle, mal au dos, troubles du sommeil etc...).

L'Assistante sociale assure l'accueil des élèves à leur demande et peut être interpellée par les professeurs ou les parents. Sa mission est de prévenir et de protéger l'enfance en danger, de lutter contre l'absentéisme scolaire et la déscolarisation. Elle reçoit les élèves dans le respect du secret professionnel. Son intervention peut aider à dénouer certaines situations et apaiser les tensions.

Dans l'intérêt des élèves, le lien et la collaboration avec les équipes pédagogiques et la vie scolaire sont primordiaux. Ces deux professionnelles restent en poste l'année prochaine permettant ainsi de renforcer la relation de confiance établie avec les enfants.

TALENCE, Le 31 mai 2013

Mmes GRANIER et DEFRANOUX.